

Association des Intérêts d'Aïre – Le Lignon

**Procès-verbal de l'Assemblée Générale du jeudi 19 mars 2026 à 19 h 30
Salle de la Résidence des Campanules, chemin des Campanules 4 à Aïre**

Présents : le comité (Alain Gaumann, Président, Gilles Sempiana , vice-président, Béatrice Besse, secrétaire, Michèle Finger, trésorière, Yves Magnin, Daniel Rochat.

Nicolas Aubert, Conseiller municipal, Mathias Buschbeck, Conseiller administratif

Excusés : Martin Staub, Conseiller administratif, Marinette et Antoine Delfosse, Christophe Dulex, Roland Rey-Mermier, Bruno dos Santos, Florian Salins et Barbara Tschopp

1. Accueil du Président

Alain Gaumann ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tout le monde. L'Assemblée Générale est l'unique occasion d'avoir un contact direct avec les membres qu'il remercie chaleureusement d'être venus ce soir. Il salue la présence d'un conseiller municipal M. Nicolas Aubert et d'un conseiller administratif de la ville de Vernier, M. Mathias Buschbeck. Il excuse les personnes qui l'ont contacté notamment M. Martin Staub très pris par ces mandats.

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2025

Le PV sera à nouveau rédigé par Nicole Mezzadonna qu'il remercie d'avance. Comme les années précédentes, le PV de l'Assemblée Générale 2025 se trouve sur le site de l'AIALI (www.aiali.ch). Aucun membre ne faisant une remarque, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport d'activités 2025

Alain Gaumann informe que le Comité s'est réuni à sept reprises pour discuter des sujets impactant les quartiers d'Aïre et du Lignon.

Dans le **journal de l'association, l'ECHO d'Aïre-Le Lignon**, le Comité a rédigé une vingtaine d'articles et d'éditoriaux et deux rubriques sont permanentes : le conseil juridique d'Yves Magnin et la recette de Roland.

Le nouveau **site internet**, créé par la société Actual Pub, a reçu eu environ 2000 visites en 2025.

Concernant **les nuisances de l'aéroport**, l'association est en attente du jugement du Tribunal Fédéral Administratif suite au recours effectué contre le Plan sectoriel de l'aéroport (PSIA) conjointement avec 24 communes, 24 associations, 7 partis politiques, 2 fondations et 24 particuliers. Mathias Buschbeck est président de L'Association Transfrontalière des Communes Riveraines de l'Aéroport de Genève (ATCR-AIG), regroupant 14 communes genevoises, 3 vaudoises, 7 de l'Ain (F) et 2 de Haute-Savoie.

l'AIALI a participé à **l'assemblée générale de la CARPE** (Coordination régionale pour un aéroport de Genève urbain, respectueux de la population et de l'environnement) composée d'associations et de riverains s'investissant pour limiter les nuisances engendrées par l'aéroport de Genève.

L'Assemblée Générale 2025 de l'AIALI a eu lieu le 6 mars dans la même salle que ce soir. Après la séance, l'association Porteous a présenté le projet de réhabilitation du bâtiment situé au bord du Rhône.

l'AIALI a participé aux réunions et activités de la **PLATAL** qui regroupe une dizaine d'associations.

L'AIALI a tenu un stand avec vente de pop-corn lors de la manifestation « Les Olympiades du Lignon » le 27 septembre 2025.

L'association a repris contact avec les responsables du **projet SIZE SA Immobilier** (ex-laboratoire Plan) pour connaître l'avancement du projet. La société a mandaté un architecte pour une dépose du permis de construire en juillet 2026.

Ils continuent à suivre **l'évolution du trafic** suite aux réunions avec la commune en 2024, notamment les nuisances dues au stade.

Tous les mois, l'association **Porteous** envoie une newsletter qui permet de découvrir les activités qu'ils développent.

L'agrandissement de la STEP est le projet traité le plus important. L'AIALI a eu de nombreux contacts et plusieurs réunions avec les SIG concernant la construction d'un incinérateur des boues de la STEP. Il y a eu également eu beaucoup d'échanges avec des membres de l'Association du Coin de Terre qui partagent leurs craintes. L'AIALI a mandaté un expert indépendant, situé hors du canton, pour une contre-expertise afin d'avoir leur avis sur les risques sanitaires pour la population. Le rapport d'Ecosens a été publié dans le journal l'ECHO d'Aïre – Le Lignon N°5 en octobre 2025 tout comme la réponse des SIG aux observations faites par l'AIALI lors du dépôt de la demande d'autorisation de construire.

L'AIALI réfléchit, avec l'Hospice Général, comment accueillir dans de bonnes conditions les nouveaux résidents du **Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés** (RMNA).

Le comité a été invité par les SIG à une présentation du nouveau projet de **passerelle** Aïre-Onex le 1^{er} décembre. Des remarques ont pu être faites lors de la réunion, notamment l'absence d'éclairage. Le comité souhaite que la passerelle et les accès soient éclairés sans impact sur la faune. Les SIG ont été invités ce soir et présenteront le projet après l'Assemblée Générale. Toutes vos remarques seront les bienvenues.

L'AIALI est membre de l'association **Pic-Vert** (40 à 50 associations membres) et a participé aux deux réunions annuelles des délégués des associations.

4. Rapport financier 2025

Michèle Finger, trésorière, présente les comptes et lit son rapport. Elle remercie les membres pour leur présence ce soir et le paiement de leur cotisation. Elle souhaite la bienvenue aux nouveaux membres. Il n'y a rien de particulier à signaler au niveau du bilan. Le comité a décidé d'augmenter la réserve pour une future manifestation. Dans le compte de pertes et profits, la charge de CHF 4'000.00 pour des frais d'environnement correspond à la facture d'Ecosens mandaté pour la contre-expertise de l'incinérateur de boue de la STEP. A la réception de cette facture, imprévue au budget et d'un montant très important pour notre association, l'AIALI a demandé aux SIG s'ils pouvaient faire un geste en participant aux frais. Elle les remercie très chaleureusement ceux-ci ayant accordé un montant de CHF 3'600.00. Les cotisations ont légèrement augmenté par rapport à 2024; 12 nouveaux membres rejoignant l'AIALI. Elle encourage à contacter tout nouveau voisin pour leur parler de l'AIALI. Il y a une diminution des revenus concernant le journal. Il coûte entre CHF 9'500.00 et CHF 11'000.00 par an. C'est un peu serré avec les cotisations, seul revenu de l'association, rapportant CHF 13'000.00. Michèle Finger répondra à toute question maintenant ou après l'assemblée.

5. Rapport des vérificateurs aux comptes sur l'exercice 2025

Romain Besse lit le rapport des vérificateurs aux comptes élaborés avec Josette Monnier. Le total du bilan se monte à CHF 10'961.00. Le compte de pertes et profit présente un résultat positif de CHF 702.44. Au vu des différents pointages effectués, ils recommandent à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier la trésorière pour son excellent travail. L'Assemblée applaudit. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et il est donné décharge aux organes responsables.

6. Budget 2026

Michèle Finger partage la difficulté à établir un budget puisque l'on ignore ce qui va se passer durant l'année. Le budget 2026 est presque identique à celui de 2025. Le budget 2026 est accepté à l'unanimité et l'Assemblée applaudit.

7. Nomination des vérificateurs aux comptes

Il n'est pas nécessaire de nommer de nouveaux vérificateurs, ceux-ci l'ayant été pour deux ans. **Alain Gaumann** les remercie et l'assemblée les applaudit.

8. Cotisation 2027

Alain Gaumann annonce que le comité a décidé de ne pas modifier le montant des cotisations qui restent à CHF 40.00 pour les personnes physiques et CHF 70.00 pour les personnes morales. Aucun membre ne s'y opposant, l'assemblée vote le statut quo à l'unanimité.

9. Informations sur les divers projets

LABO PLAN / HIAG immobilier / SIZE

Alain Gaumann rappelle que HIAG immobilier souhaitait construire un immeuble industriel et artisanal. A cause du Covid il ne s'est rien passé pendant deux ans et HIAG immobilier a revendu ce projet à la société genevoise SIZE. Celle-ci devrait construire un immeuble très semblable à celui précédemment prévu par HIAG Immobilier. La demande d'autorisation de construire déposée par HIAG Immobilier est caduque. La société SIZE a mandaté un architecte et aimerait déposer l'autorisation de construire en juin 2026. Elle a été rendue attentive au fait que le projet de HIAG immobilier avait été contesté et l'opposition au gabarit avait entraîné une diminution d'un étage. Il a donc été transmis à la nouvelle société que le même gabarit devrait être respecté si elle ne voulait pas s'exposer à une opposition. Il a aussi été mentionné les deux arbres à replanter pour remplacer les deux tilleuls abattus illégalement.

Centre pour réfugiés mineurs non-accompagnés (RMNA)

Alain Gaumann annonce que le centre est en phase de finition et devrait accueillir les premiers mineurs en juin 2026. Ces jeunes habitent déjà le canton et sont donc habitués à vivre dans un centre. Les nouveaux mineurs arrivant à Genève devraient être hébergés dans d'autres lieux.

Mathias Buschbeck précise que le projet avance exactement comme présenté lors de l'Assemblée Générale de 2024. La moitié des habitants seront des familles (32 personnes) et 44 jeunes. Le Conseil administratif a des contacts réguliers avec la direction du futur centre. Il est possible de contacter l'Hospice Général (<https://chc-aire.ch>) pour toutes questions concernant le centre.

Alain Gaumann rappelle que l'AIALI avec quelques habitants avait fait opposition à l'autorisation de construire. Déboutés, l'AIALI a cependant réussi à obtenir une réduction de moitié du nombre de RMNA passant de 88 à 44 jeunes.

Agrandissement de la STEP

Alain Gaumann revient sur la problématique de l'incinérateur. Un certain nombre de personnes et l'AIALI se sont inquiétés par rapport aux émissions polluantes. Il y a eu deux oppositions venant d'un habitant du Coin de Terre Aïre-Grandchamp et de l'Association Genevoise du Coin de Terre (AGCT). L'AIALI n'a pas fait opposition vu le rapport d'Ecosens qui a démontré que les risques pour la population n'aura pas d'impact significatif sur la qualité de l'air. Ce point sera discuté à l'assemblée générale du Coin de Terre le 24 mars. L'objectif est qu'en 2028 l'agrandissement soit terminé. Les SIG se sont engagés à informer l'AIALI chaque fois qu'il pourrait y avoir des nuisances ou des événements particuliers.

Tennis d'Aïre

Alain Gaumann parle de la reconstruction prévue du restaurant. La requête en autorisation de construire, déposée le 12 mars 2026, devrait être acceptée vu que les gabarits sont presque identiques aux précédents. La halle du badminton sera surélevée afin que les volants ne touchent pas le plafond.

Cycle d'Orientation du Renard

Alain Gaumann montre la même diapositive que l'année passée. Il doit être rénové et non démoli.

Mathias Buschbeck n'a toujours pas reçu d'informations précises du Conseil d'Etat. Le Conseil administratif a appris par voie de presse que le Cycle d'orientation devrait figurer dans les deux prochains bâtiments devant être rénovés. Il pense que ce sera peut-être à l'horizon 2030-2032. Il va rencontrer prochainement le Conseil d'Etat en charge de l'opération et espère avoir des précisions et garanties sur le projet et sa planification.

Passerelle Aïre-Onex

Les travaux ont démarré. Les SIG en feront une présentation très détaillée ce soir après l'Assemblée Générale. Elle devrait permettre désenclaver la presqu'île d'Aïre.

10. Activités 2026

Le comité continue de suivre de très près tous les dossiers présentés ci-dessus. Il publie un article dans l'Echo d'Aïre-Le Lignon lors de chaque nouvelle information.

Le comité continue d'avoir des contacts réguliers très productifs avec le Conseil administratif et le Conseil municipal de Vernier au sujet de ces divers projets.

Dominique Poupaert d'Actual Pub a réalisé le nouveau site internet. Il est bien conçu et permet de trouver facilement les informations. Les anciens numéros de l'Echo d'Aïre-Le Lignon y sont publiés.

Alain Gaumann fait de la publicité pour le spectacle de Dominique Poupaert, « La revue non corrigée » qui sera joué jusqu'au 28 mars. Une excellente soirée en perspective !

Alain Gaumann présente le même graphique que l'an dernier concernant l'érosion du nombre de membres. Aujourd'hui toute une série de projets vont impacter la presqu'île. Pour avoir de l'efficacité par rapport à ceux-ci il faut être nombreux. De plus l'ECHO d'Aïre-Le Lignon coûte assez cher et il ne faudrait pas que, n'ayant plus suffisamment de cotisations, l'AIALI ne puissent plus payer les frais de publication. Plus les membres seront nombreux, plus il y aura d'argent permettant au comité de d'agir et d'obtenir des résultats.

Ces dernières années, l'engagement de l'AIALI a permis :

- d'obtenir **un accord avec la FLPAI** concernant la résidence des Campanules. La priorité a ainsi été accordée aux habitants d'Aïre et du Lignon. Une réalité aujourd'hui avec plusieurs résidents qui sont d'anciens habitants de la Commune ;
- **de déplacer l'entrée du chantier des Sellières** pour réduire les nuisances et d'accepter que les travaux aient lieu en une seule étape au lieu de deux afin d'en diminuer la durée ;
- **de réduire de moitié le nombre de réfugiés mineurs non accompagnés** hébergés par rapport au projet initial ;
- d'obtenir **la réduction du gabarit** du bâtiment industriel et artisanal de l'entreprise HIAG immobilier et aujourd'hui SIZE, soit un étage en moins et l'obligation de replanter deux arbres pour remplacer ceux abattus illégalement ;
- de mettre en place **une veille avec les SIG** pour le suivi des travaux concernant l'agrandissement de la STEP ;
- d'avoir plusieurs réunions avec la commune pour mettre en place des mesures visant à **diminuer les nuisances** (problème de trafic dans des rues privées, de stationnement et de bruit) **dues au public se rendant au stade d'Aïre**. Un radar, un avertisseur de vitesse et un panneau d'interdiction de tourner à droite ont été posés dans le chemin des Sellières. Ce panneau vers l'arrêt de bus devrait éviter que les véhicules se rendant au stade passent par le chemin privé des Campanules.

L'AIALI aimerait que la police municipale intervienne pour faire respecter le passage et la vitesse dans les chemins privés.

Alain Gaumann est conscient du problème de la vitesse excessive. Quand la limitation est à 50 km/h elle est plus ou moins respectée mais beaucoup moins dans les zones à 30 km/h.

Il se félicite de la création d'une association des habitants du quartier Coupe Gordon-Bennet qui permettra de pouvoir travailler en synergie avec ce quartier. Elle est représentée ce soir par Tania Jacquet et Nicolas Aubert.

11. Divers

Titane Lacroix parle de l'événement gratuit des portes ouvertes dans les quelques 260 ateliers du canton ce samedi et dimanche de 13 h à 19 h. Elle est la seule artisane du quartier et se réjouit d'accueillir toute personne intéressée dans son atelier situé en face de la résidence des Campanules.

Christiane Hochuli parle des congélateurs situés près des jardins familiaux et à louer au Coin de Terre. Le coût est d'environ CHF 71.00 par année pour 100 litres, CHF 130.00 pour 150 litres et ainsi de suite jusqu'à CHF 143.00 pour 200 litres. Un dépôt de CHF 20.00 est demandé pour la clé. Il est possible de stocker viande et légumes et permet notamment de profiter des actions dans les magasins.

Daniel Rochat puis **Alain Gaumann** encouragent les habitants d'Aïre, du Lignon et de Coupe Gordon-Bennett à écrire des articles avec des photographies pour enrichir l'ECHO d'Aïre-Le Lignon qui paraît 6 fois par an. L'article sur les poules a remporté un vif succès. Des habitants très intéressants habitent le quartier comme par exemple la famille qui construit des caisses à savon et participe à des concours dans toute l'Europe.

Alain Gaumann lance un appel à candidature pour le Comité. Les membres actuels sont là depuis de nombreuses années et il est indispensable que de nouvelles forces vives, des jeunes notamment, les rejoignent. Il espère que sur les 380 membres, une ou deux personnes auront envie de s'investir pour défendre les intérêts de la presqu'île et du Lignon. Il rappelle que l'AIAl a 67 ans et est une des plus anciennes associations d'habitants du Canton de Genève. Qu'elle continue de fonctionner ! Il se tient à la disposition de toute personne intéressée.

12. Questions - Réponses

Un membre demande s'ils ont approché les nouveaux habitants qui ont emménagé à la fin de l'été dans l'immeuble Actaris. **Alain Gaumann** pense qu'il faut attendre un peu que ceux-ci s'installent avant de les contacter. Lors de la création du quartier Gordon Bennett, le comité avait distribué des flyers dans toutes les boîtes aux lettres du nouveau quartier invitant les habitants à venir boire un verre et discuter. Une seule personne était venue. Quand les gens déménagent, ils ont souvent beaucoup de soucis en tête par rapport à leur emménagement. Il faut qu'ils s'implantent pendant un certain temps pour qu'émerge une envie de faire quelque chose. La preuve en est la création de l'association à Gordon-Bennett 14 ans après. Le Comité va donc attendre avant de se faire connaître à ces nouveaux venus dans le quartier. Un des immeubles appartient à l'association du Coin de Terre, celle-ci est active en dehors des villas.

Le nom « Coupe Gordon-Bennet » est mal orthographié sur le site internet. L'information sera transmise à Dominique Poupaert qui gère le site.

Suite à une question d'un membre concernant la construction d'un incinérateur par SIG **Alain Gaumann** explique que ce dossier n'est pas à l'ordre du jour et ne peut pas faire l'objet d'un débat vu qu'une procédure judiciaire est en cours et qu'en outre, c'est un sujet très complexe qui ne peut être discuté en quelques minutes. L'information a été transmise dans l'ECHO d'Aïre-Le Lignon en novembre 2025 (ECHO No. 5) et chacun est libre de s'informer par d'autres canaux si besoin.

Un membre félicite le Comité pour toutes les informations très pertinentes qui sont abordées dans l'ECHO d'Aïre-Le Lignon, notamment le dossier spécial STEP, alors que les autres journaux de la commune et d'autres ne mentionnent rien. **Alain Gaumann** le remercie, partage sa satisfaction de savoir que le journal est lu et que des personnes estiment que leur travail est bien fait.

Plus aucune question n'étant soulevée, **Alain Gaumann** lève la séance.

L'Assemblée Générale officielle est levée à 20 h 32.

Béatrice Besse, secrétaire

Alain Gaumann, président